Le Maire

Nos références : CAR/CER/MS-29095

A l'attention : des membres du Conseil Municipal

Objet : Convocation de l'assemblée délibérante

Copie : service communication

Pièces Jointes : projets de délibérations correspondant aux points inscrits à l'ordre du jour et valant notes explicatives de synthèse au sens de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Chevreuse, le 05 décembre 2018

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en séance publique,

le mardi 11 décembre 2018,

à 20 heures,

en Mairie de Chevreuse

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 02 octobre 2018,
- Compte-rendu des décisions n° 2018-20 à 23 prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Marchés publics

2018-41: Résultat du groupement de commande lancé par le Centre Interdépartemental de Gestion en matière d'assurance statutaire ;

2018-42: Adhésion au groupement de commande lancé par le Centre Interdépartemental de Gestion en matière d'assurance Incendie, Accidents et Risques Divers ;

Finances

2018-43: Fixation du tarif de location de la grande salle de la Maison des Associations ainsi que de la caution ;

2018-44: Attribution de subventions aux associations dans le cadre du dispositif «carte jeune» pour l'année 2018 ;

2018-45: Décision budgétaire Modificative N°1 budget principal ;

2018-46: Autorisation de dépenses en section d'investissement Budget Principal 2019 ;

2018-47: Autorisation de dépenses en section d'investissement Budget Annexe 2019 ;

Urbanisme

2018-48: Versement d'une surcharge foncière de 200 000€ au profit d'un bailleur social pour 11 logements situés allée des Tilleuls ;

Paraphe

2018-49: Aliénation foncière de 1367m² cadastrés AT116 correspondant partiellement au terrain d'assiette du Collège Pierre de Coubertin au profit du Département ;

Ressources humaines

2018-50: Ajustement du tableau des effectifs pour valider l'inscription sur une liste d'aptitude d'un agent ;

2018-51: Régime indemnitaire des agents de catégories A & B de la filière technique : ajustement de la Prime de Service & de Rendement dans l'attente de l'applicabilité du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel ;

MAIRIE DE CHEVREUSE (Yvelines)

Le Maire,

Anne HÉRY - LE PALLEC